

30 août 2011

11.410

Question Sylvie Fassbind-Ducommun**Guantanamo à la mode neuchâteloise**

Actuellement Securitas assure le transport des détenus, en lieu et place de la police, ce qui engendre une économie financière non négligeable, selon les explications du Conseil d'Etat.

Securitas n'effectue aucun transport durant le week-end. Ainsi un détenu incarcéré qui doit être transféré à Neuchâtel pour une audition le lundi doit partir le vendredi de son lieu de détention et passer trois nuits d'affilée dans une cellule de dégrisement dans un local de police avec un bol de soupe Quick pour seul repas journalier et sans douche.

Peut-on nous dire si les droits de l'Homme sont ainsi respectés et si cette situation va perdurer dans un Etat dit "démocratique"?

Sachant au surplus que tous les détenus doivent obligatoirement transiter par Berne pour se rendre accompagnés de Securitas à une audition, l'économie de temps, de trajet et de consommation d'énergie et le respect du détenu ne devraient-ils pas l'emporter sur l'économie financière en prévoyant des transports directs?

Un détenu incarcéré qui est libéré à la suite d'une audience pénale n'est pas raccompagné à la prison par les Securitas dont le mandat prend fin immédiatement en cas de libération. La police en revanche le raccompagnait pour aller chercher ses affaires.

Que devient ce détenu, sans pièce d'identité, sans argent, sans carte bancaire ou postale, sans téléphone, et que fait-il pour retourner à son lieu de détention y rechercher ses affaires? Doit-il à nouveau plonger dans la délinquance (voyager sans billet, voler un sac à main, par exemple) pour pouvoir retourner en prison très provisoirement le temps de prendre ses affaires? Est-ce que le Conseil d'Etat est conscient de cette problématique et va-t-il y remédier?